

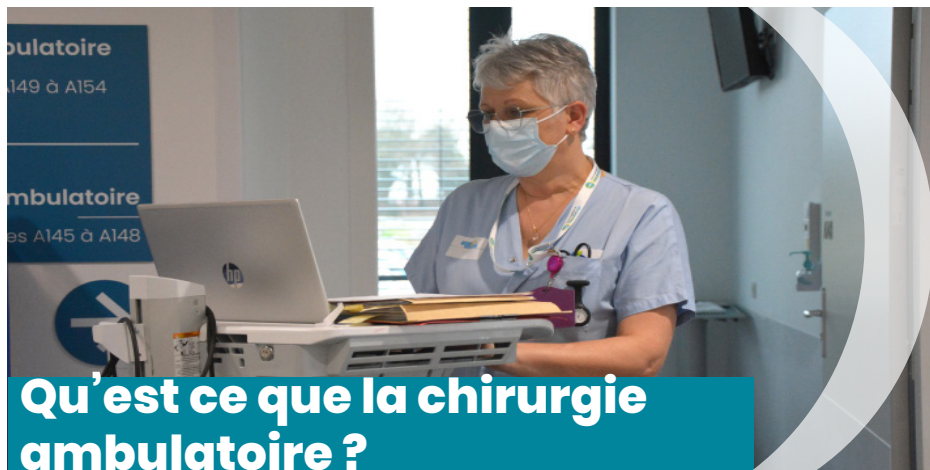
Passeport pour Hospitalisation Ambulatoire

## HÔPITAL DE JOUR CHIRURGIE



Vous allez bénéficier prochainement d'une prise en charge en ambulatoire au **Centre hospitalier de Maubeuge**.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter le jour de l'hospitalisation, vous devez prévenir au plus vite, du lundi au vendredi l'équipe soignante (Tél : **03 27 69 47 53** de 7 h à 19 h ) et le secrétariat (Tél : **03 27 69 48 34** de 8 h à 17 h 00).



## Qu'est ce que la chirurgie ambulatoire ?

Il s'agit **d'actes chirurgicaux et /ou d'explorations programmés** et réalisés dans les conditions techniques nécessitant impérativement la sécurité d'un bloc opératoire, **sous anesthésie de mode variable et suivi d'une surveillance post opératoire prolongée**, permettant sans risque majoré **la sortie du patient le jour même de son admission**. Le parcours «debout» vous sera proposé en fonction du type d'intervention de votre état de santé. Pour que cette modalité d'hospitalisation soit possible et pour que votre retour à domicile le soir même se fasse en sécurité, **il est impératif de remplir certaines conditions (médicales et administratives) et de respecter certaines règles**.

C'est pourquoi, nous vous demandons de lire attentivement ces recommandations et de ne pas hésiter à demander toute explication complémentaire.

## Avant l'intervention

**Les adultes, les parents d'enfants mineurs ou le tuteur légal** doivent signer **un consentement éclairé (anesthésie, chirurgie, explorations fonctionnelles)**. Il est demandé de prévenir dans les 24h l'équipe du service de toute modification de votre état de santé.

Vous pouvez également demander des précisions concernant les consignes à respecter.



## Consignes à respecter

- **Eviter de boire des boissons alcoolisées et de fumer dans les 3 jours précédents l'intervention.**
- **Rester à jeun** depuis l'heure indiquée par l'anesthésiste lors de votre consultation.
- **Prendre un bain ou une douche avec le produit recommandé et vous laver les cheveux la veille de l'intervention** (cf plaquette remise par l'IDE coordinatrice des consultations.)



## Le jour de l'intervention

- **Reprendre une douche avec le même produit le matin de l'intervention et se brosser les dents.**
- Vous présenter **sans maquillage, sans vernis à ongles et avec une tenue vestimentaire adaptée à votre type d'intervention.**
- **N'apporter ni bijoux, ni objets de valeur. Eviter le port de lentilles de contact.**



## **Vous devez apporter :**

- **Le dossier médical** en votre possession et **votre carte de groupe sanguin** si vous en possédez une.
- **Les examens prescrits par le médecin anesthésiste et par le chirurgien.**
- **Tous les médicaments que vous prenez actuellement pour une durée de 24h.**
- **Vos effets personnels pour une éventuelle hospitalisation d'une nuit.**

## **Après l'intervention :**

- Votre sortie de l'hôpital sera autorisée après accord du médecin ou du chirurgien ou de l'anesthésiste-réanimateur et après être en possession de vos documents (courriers, ordonnances...). Le retour ne pourra s'envisager qu'accompagné par un adulte responsable qui signera avec vous l'attestation de sortie et qui respectera les consignes.
- La présence d'un adulte responsable sera également nécessaire à votre domicile jusqu'au lendemain matin. **La conduite de tous véhicules vous est strictement interdite jusqu'au lendemain matin**, ainsi que toute activité violente mettant en jeu l'équilibre.
- La prise de décision importante ou la signature de contrat est interdite pendant 24h de même que la prise de boissons alcoolisées, somnifères ou tranquillisants. Des repas légers et du repos sont préconisés et il sera nécessaire de poursuivre le traitement prescrit.

**En cas de problème de santé après votre sortie, vous pouvez contacter l'équipe soignante de l'hôpital de jour au 03 27 69 47 53 ou votre médecin traitant ou le centre 15.**

Espérant avoir répondu à vos attentes, nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de votre ressenti par le biais de notre questionnaire de satisfaction